

***Le rôle du mentor**

Le rôle de mentor est principalement dédié à l'accompagnement et au soutien de ses pairs dans le développement de leurs compétences professionnelles et dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement, notamment au regard de la dispensation d'activités d'apprentissage et de formation aux adultes.

En assumant ce rôle, l'enseignant mentor partage ses savoirs, issus de sa pratique d'enseignement, et son expertise, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle des enseignants.

Personnel visé

- Enseignant possédant 5 ans d'expérience ou plus
- Enseignant ayant suivi ou qui suivra le cours d'accompagnateur
- Enseignant qui suivra le cours de Mentor

Rôle du mentor

- Agir comme guide modèle et facilitateur dans son rôle d'accompagnateur
- S'acquitter de son rôle d'enseignant et aide les enseignants en insertion professionnelle
- Soutenir davantage les enseignants, particulièrement ceux en insertion professionnelle, entre autres par de l'accompagnement
- Reconnaître l'expertise des enseignants et favoriser le transfert de ceux-ci à la relève

Rôles et responsabilités IPE-FP – CSSDM (Document préparé par le BEDP IV_SP)

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

- Favoriser et participer à l'accueil du nouvel enseignant dans le milieu et faciliter son intégration globale.
- S'assurer qu'un enseignant accompagnateur accompagne chaque enseignant inscrit au programme.
- Accompagner et guider l'enseignant dans sa pratique par de l'observation, des échanges et l'analyse de situations pédagogiques, ex. la gestion de classe, sanction, etc.
- Accompagner et offrir du soutien si le nouvel enseignant vit des difficultés pédagogiques en classe nécessitant un accompagnement supplémentaire.
- Assurer un accompagnement auprès des accompagnateurs.
- Fournir une rétroaction constructive.
- Renseigner les nouveaux enseignants sur les programmes d'études et les cadres d'évaluation.
- Assurer un accompagnement auprès des mentors.
- Agir en toute confidentialité.

MENTOR

- Favoriser et participer à l'accueil du nouvel enseignant et faciliter son intégration au sein du personnel enseignant.
- Transmettre au nouvel enseignant l'information relative à l'intégration.
- Fournir et expliquer les ressources comme le guide du personnel, ressources numériques (Tosca, Teams, Moodle, etc.), coordonnées, formulaires, calendrier, règlements, procédures, feuille de temps, suivi des élèves, moyens de communication, etc.
- Utiliser la pratique réflexive pour accompagner les nouveaux enseignants sur la profession enseignante.
- Promouvoir les 13 compétences professionnelles.
- Accompagner et guider l'enseignant dans sa pratique par des échanges et des analyses de situations pédagogiques simples.
- Référer l'enseignant à un ou une CP, au besoin, pour un accompagnement particulier.
- Échanger avec le ou la CP concernant les besoins identifiés d'insertion.
- Promouvoir les formations offertes par le programme IPE.
- Planifier des rencontres périodiques avec l'accompagné.
- Fournir une rétroaction constructive.
- Participer à 5 rencontres prévues au calendrier entre les mentors des centres.
- En complémentarité avec les CP des centres, soutenir, au besoin, les nouveaux enseignant ne faisant pas partie du programme IPE-obligatoire
- Agir en toute confidentialité.

ACCOMPAGNATEUR

- Participer à l'accueil du nouvel enseignant dans le milieu et faciliter son intégration au sein de l'équipe programme.
 - Partager son expertise pédagogique par un accompagnement réflexif dans l'appropriation de chacune des compétences.
 - Accompagner, soutenir, guider dans la planification de l'enseignement d'une compétence: plans de cours, planification, stratégies et activités pédagogiques, évaluation, etc.
 - Fournir une rétroaction constructive. (Observation en classe au besoin)
 - Proposer des stratégies pédagogiques et des moyens d'enseignement disponibles.
 - Planifier des rencontres régulières avec l'accompagné.
 - Participer à des retours sur l'expérience d'accompagnateur, dans une perspective de codéveloppement.
 - Agir en toute confidentialité.
- Si reconnaissances universitaires :
- Pour chacune des deux (2) étapes, observer une leçon donnée par l'accompagné, compléter la grille d'observation et faire la rétroaction à l'accompagné.
 - Participer à des suivis IPE